ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

ASSEMBLÉE NATIONALE
Nº 1312-0004 1102

Louise Harel
Députée de Hochelaga-Maisonneuve
Présidente de la Commission des
transports et de l'environnement

Québec, le 2 novembre 2004

Monsieur Jocelyn Binet
Syndic
Direction des enquêtes
Ordre des pharmaciens du Québec
266, rue Notre-Dame Ouest
Bureau 401
Montréal (Québec) H2Y 1T6

Monsieur le syndic,

Nous vous transmettons, par la présente, copie d'une lettre adressée au président de l'Ordre par madame Julie Boulet, concernant un loyer gratuit consenti à des médecins dans un édifice lui appartenant et logeant également la pharmacie dont elle était propriétaire dans le village de Saint-Tite.

Nous voudrions par la présente, vous demandez de faire enquête sur une violation de l'article 3.05.08 du Code de déontologie des pharmaciens compte tenu des faits allégués par madame Boulet elle-même. Au-delà de l'opinion, requise par madame Boulet à l'Ordre des pharmaciens, il apparaît évident qu'une enquête du syndic s'impose sur les pratiques avérées commises par madame Boulet.

Veuillez agréer, Monsieur le syndic, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Louise Harel

LOUISE HAREL
Députée d'Hochelaga-Maisonneuve,
porte-parole de l'opposition
officielle en matière de santé

Jacques Côté

JACQUES CÔTÉ
Député de Dubuc
Porte-parole de l'opposition
officielle en matière de lois
professionnelles

Hôtel du Parlement
Bureau 2.89
Québec (Québec)
G1A 1A4
Téléphone : (418) 644-1629
Télécopieur : (418) 646-6641
Courriel : lharel@assnat.qc.ca

Bureau de circonscription
Bureau 102
2065, avenue Jeanne-D'Arc
Montréal (Québec)
H1W 3V3
Téléphone : (514) 873-9309
Télécopieur : (514) 873-5415